

Hadrumetum

(Sousse)

P. Trousset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1635>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.1635](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1635)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 3307-3319

ISBN : 2-7449-0127-X

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

P. Trousset, « Hadrumetum », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 22 | 2000, document H11, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1635> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1635>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

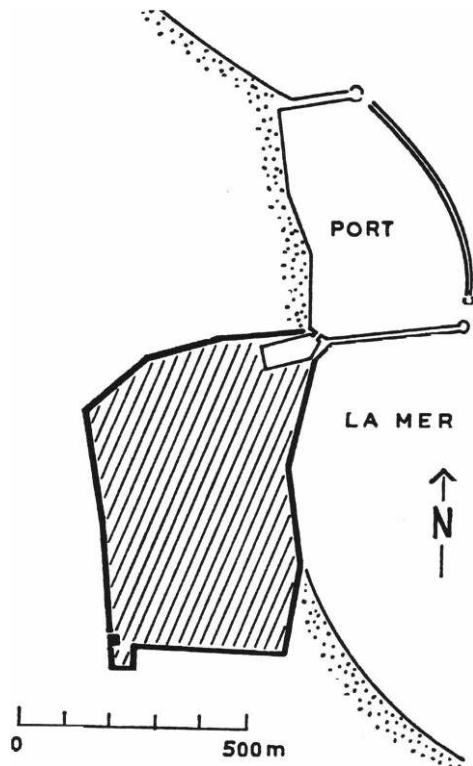
Hadrumetum

(Sousse)

P. Troussel

- 1 L'illustre cité d'*Hadrumetum*, à coup sûr une des plus anciennes de l'*Africa*, aurait été fondée, comme Utique et Carthage, directement par les Phéniciens, si l'on en croit Salluste (*Jug.*, XIX, 1) et Solin (27, 9). Bien que la fortune de cette ville "libyphénicienne" (Pline *HN*, 24-25) ait suivi d'abord celle de la métropole punique dans la mouvance de laquelle elle se trouvait, Hadrumète sut conserver dans les premiers temps de l'occupation romaine un statut de ville libre et rester sous l'Empire, avec le titre envié de colonie obtenu sous le règne de Trajan, au tout premier rang des villes portuaires du *Byzantium**. Cette position prééminente est en accord avec son rôle administratif de capitale régionale et surtout avec son activité maritime et commerciale au débouché d'un arrière-pays des plus prospères grâce à la culture de l'olivier.
- 2 Recouverte entièrement par l'actuelle ville de Sousse, la cité est souvent mentionnée par les sources classiques, du *Périple du Pseudo-Scylax* (*Geogr. minores*, 110) à Procope (*De Aed.*, VI, 6) sous les formes diverses, à la fois grecques et latines, du même toponyme : *Hadrumès*, *Hadrumètos*... pour les premières, *Adrimetum*, *Adrumetum*, *Adrymetum*... et *Hadrumetum* (la plus fréquente) pour les secondes. Parmi les diverses étymologies proposées, il convient d'abord d'écarter, après l'étude du toponyme par M. Fantar (1986), tout rapprochement avec le nom d'Hadramaout en Arabie heureuse, rapprochement qui avait tenté naguère nombre de savants (V. Bérard, T. Shaw, A. Pellegrin, E. Laoust, R. Blachère, J. Tixeront) à la suite de Scaliger (*Opus Novum de Emencatione Temporum*, 1583).

Hadrumète : le port antique et la ville médiévale (d'après A. Lézine).



Stèle du tophet d'Hadrumète : Baal Hammon et un orant (IV^e siècle av. J. -C.) (d'après L. Foucher).



- 3 Considérant, en effet, que le suffixe “*tum*” est une adjonction d’origine latine, M. Fantar retient comme forme originelle le groupe de consonnes ‘*drm*’ qui “trouverait bien sa

place au sein de la toponymie punique, la racine pouvant être sémitique ou libyque”. L. Foucher dans sa monographie (1964, p. 14) penchait pour l’hypothèse d’une origine libyque du nom ; par ailleurs il a été proposé de rapprocher Hadrumetum du Kabyle “*adrum*” (plur. *iderma*) avec le sens de clan, çof, pâté de maisons. Mais s’agit-il d’une racine libyque ou plutôt de la racine sémitique *DR* coulée dans un moule berbère ? M. Fantar opte finalement pour une origine sémitique, en l’occurrence phénicienne, en raison à la fois du profil formel du toponyme qui est nettement sémitique et du profil historique de la cité. Il fait valoir que son sens premier d’“enclos” ou de “quartiers” pourrait s’appliquer fort bien à une fondation phénicienne de type non officiel mais spontané et quelque peu “sauvage”, où chaque groupe se donnait un secteur bien délimité et sans doute enclos. Dans un contexte historique il est vrai différent, la bourgade sahélienne de M’Saken conserve de nos jours les vestiges d’une époque où l’agglomération était composée, de la même manière, d’une série de ksars formant chacun une cellule d’habitat tant du point de vue du bâti que du contenu social.

- 4 Sur la fondation d’Hadrumète, les textes n’apportent en fait que bien peu de renseignements : Salluste dit simplement, au cours d’une digression, que “les Phéniciens, les uns pour décharger leur pays d’un excès de population, d’autres par esprit de conquête, rangeant de leur côté la plèbe et les gens avides d’aventures, allèrent fonder sur la côte Hippone, Hadrumète, Leptis, d’autres villes encore, et celles-ci bientôt prospères, devinrent l’appui ou la gloire de leurs métropoles” (*Jug.*, XIX). Selon la tradition, la ville aurait été fondée au IX^e siècle av. J.-C, mais force est de reconnaître que pour le moment il n’existe guère de témoin archéologique antérieur au VI^e siècle dans la couche la plus profonde du tophet situé dans la partie nord de la qasbah, à proximité de la Grande Mosquée. Mais celui-ci n’avait été fouillé que partiellement, d’abord en 1863 puis en 1911 : quelques stèles avaient été alors découvertes par le R.P. Agostino da Reggio et par l’Abbé Leynaud dans les tranchées creusées en vue des fondations d’une l’église. Il est au demeurant possible que les parties les plus anciennes soient restées en dehors du périmètre exploré systématiquement en 1946 par Cintas et dans lequel, à moins d’un mètre au dessous du niveau actuel de la mer, furent retrouvées des amphores et des cruches, “dont l’une peut même dater du VII^e siècle” (1947, p. 4). Des ossements d’enfants s’y trouvaient associés à des amulettes. A partir de ce niveau, l’*area* a été utilisée d’une façon continue jusqu’à la fin du premier siècle après J.-C. Dans les niveaux suivants apparaissent les stèles gravées du signe de Tanit, les signes de la bouteille et des bétyles ; les niveaux supérieurs à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. ne contiennent plus que des restes d’animaux et les stèles épigraphes y sont plus rares.

Stèle du tophet d'Hadrumète (photo G. Camps)



Stèle du tophet d'Hadrumète (photo G. Camps)



Stèle du tophet : temple à caryatides d'Hadrumète (d'après L. Foucher).



- 5 En ce qui concerne les divinités du tophet de Sousse, la découverte la plus importante est la stèle datable du ^v^e siècle d'après G. Picard (1954, p. 73) et qui montre l'image de Baal Hammon avec un orant : ses attributs – une hampe surmontée d'un épi de blé – symbolisent selon Cintas, sa nature ouranienne et sa vertu fertilisante. On a rapproché cette stèle de la statuette en terre cuite provenant de Thinissut et identifié par A. Merlin comme étant le dieu d'Hadrumète dont Clodius Albinus, hadrumétin lui-même, ornera ses monnaies : le Baal Hammon d'Hadrumète passait pour être une divinité frugifère. Selon L. Foucher, "le dieu asiatique importé par les Phéniciens a pris les attributs d'une divinité plus ou moins vague dont on attendait qu'elle rende fécondes les terres cultivées ou fasse pousser l'herbe pour les troupeaux" (*Hadrumetum*, p. 42). Mais, comme nous le verrons, cette fonction frugifère est à présent attestée pour le Neptune romain, divinité des eaux d'*Hadrumetum*. Tanit apparaît également sur des stèles où elle est figurée assise ou debout comme une divinité égyptienne se pressant les seins sur lesquels sont posés un croissant et un disque solaire. Les autres divinités phéniciennes semblent avoir eu beaucoup moins d'importance.
- 6 Peu à peu, les cultes de Baal Hammon et de Tanit, ainsi que les symboles qui s'y rattachent (signes de la bouteille et bétyles), s'effacent au profit des divinités gréco-romaines ; le nombre de stèles augmente dans les niveaux plus récents du tophet postérieurs à la destruction de Carthage, mais les scènes de sacrifices qui y sont représentées s'apparentent désormais à des images hellénistiques.
- 7 Parmi les tombeaux puniques explorés au début du siècle ou au moment de la reconstruction vers 1950, les plus anciens ont été trouvés sous les remparts aghlabides ou dans leur voisinage immédiat à l'intérieur de la qasbah, notamment au pied de la tour Kalef el Fata : il s'agissait de tombeaux à puits et à chambres qui ont livré des monnaies carthagoises et numides des ^{III}^e et ^{II}^e siècles av. J.-C. D'autres tombeaux

puniques ont été trouvés plus à l'ouest, devant le mur de l'actuel Musée ; enfin une nécropole néopunique mieux connue s'étendait à l'emplacement des casernes. Elle était creusée à faible profondeur dans la couche calcaire ; le mobilier assez abondant est constitué, entre autres céramiques, de lampes d'importation ou d'imitation locale de type hellénistique, de lampes puniques à becs pincés provenant d'ateliers locaux, enfin de lampes romaines du 1^{er} siècle apr. J.-C. Au total un matériel peu original, mais la superficie du tophet et celle de cette nécropole néopunique indiquent une population nombreuse et une ville trop importante déjà, pour rester à l'écart de conflits qui, au départ, ne la concernaient pas directement : elle verra ainsi tour à tour dans ses murs le passage des armées d'Agathocle, d'Hannibal et de César.

- 8 En 310 av. J.-C, après s'être emparé de *Neapolis*, Agathocle assiégea Hadrumète en même temps que Carthage ; son camp de Tunis étant menacé, le condottiere sicilien imagina, selon Diodore (XX, 17, 1), un stratagème : en allumant de grands feux dans la montagne (le Jebel Zaghouan), il fit croire à la fois aux Carthaginois qu'il marchait contre eux et aux Hadrumétins qu'il allait recevoir des renforts. Ce stratagème réussit et Hadrumète dut capituler. Pendant la seconde guerre punique, Hannibal de retour en Afrique vint y refaire ses forces avant la bataille de Zama. Jusque-là, elle était plus ou moins soumise aux intérêts politiques et économiques carthaginois : par exemple, depuis le premier traité entre Rome et Carthage, il était interdit aux Romains de commercer au delà du Cap Bon avec les ports de la *Bussatis* (Polybe, III, 23,2). Hadrumète réussit alors à s'affranchir de cette tutèle et s'allia prudemment à Rome durant la dernière guerre punique, en 146. Ce qui lui valut, après la victoire romaine, de conserver le statut de *civitas libera*, avec en plus, l'immunité fiscale et, semble-t-il, de recevoir des attributions de terres. La loi de 111 fait en effet une distinction entre les terres qui appartenaient en propre aux peuples libres et celles qui leur ont été assignées, venant de l'*ager publicus*. En revanche, la cité eut à souffrir de son choix en faveur de Pompée lors du *Bellum Africum* en 46. César, ayant débarqué et établi son camp au sud de la ville, frappa Hadrumète d'une lourde amende après sa victoire de *Thapsus*, à payer conjointement par la cité elle-même et par le *conventus civium romanorum* qui y était installé, ce qui prouve que des négociants romains prospéraient déjà par le trafic de produits agricoles exportés vers l'Italie. Il n'est pas établi qu'*Hadrumetum* ait été privé de sa liberté, c'est-à-dire de la faculté de s'administrer soi-même, mais selon Gascou (p. 73), il y a de fortes chances pour qu'il ait perdu son *immunitas*, ce qui expliquerait que son territoire, à la différence de celui des autres cités libres, ait été par la suite cadastré et inclus dans le groupe de centuriations du Centre-Est. Le territoire relevant d'Hadrumète devait être très étendu puisqu'on sait par un passage de Frontin qu'un conflit de mitoyenneté opposait la cité à *Thysdrus* à propos d'un temple de Minerve (*De controversis agrorum, Gromatici veteres*, éd. Lachmann, p. 57, 3). Selon Foucher (p. 95), ce temple servant de limite devait se trouver en bordure de la Sebha Sidi el Hani.
- 9 De ce port n'ont finalement été reconnus, au nord de la vieille ville et du port actuel, que les deux môles, l'un au nord où se trouve la quarantaine, l'autre au sud, ainsi que les tronçons d'un brise-lames intermédiaire munis d'évents pour amortir la force des vagues, enfin "un très beau quai avec des anneaux de fer" le long de l'avenue qui mène à la quarantaine. En revanche, le "port primitif" de Daux n'est en réalité que le port aghlabide (Foucher, p. 81) et il n'y a pas trace du prétendu "cothon" à l'intérieur des terres. L'entrée du port était défendu par des tours : les soubassements de l'une d'elles ont été retrouvés quand on a fait sauter une batterie en 1889 (Carton, 1907, p. 145). Mais il est difficile de faire une distinction précise entre les constructions puniques et

les aménagements romains. Ce port était déjà assez vaste quand Varus, au cours de la campagne de César s'y réfugia avec toute sa flotte, soit 55 navires. Il présentait cependant l'inconvénient de n'être pas assez protégé contre la houle du Nord-Est. Aussi s'ensablait-il rapidement quand des travaux d'entretien n'étaient pas poursuivis. C'est un tel état d'abandon qu'aurait constaté à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle apr. J.-C. le Stadiasme de la Grande Mer (*Geog. graec. min.*, éd Müller, p. 470). Mais ce témoignage n'est accepté qu'avec réserve par Cl. Lepelley (1981, p. 263).

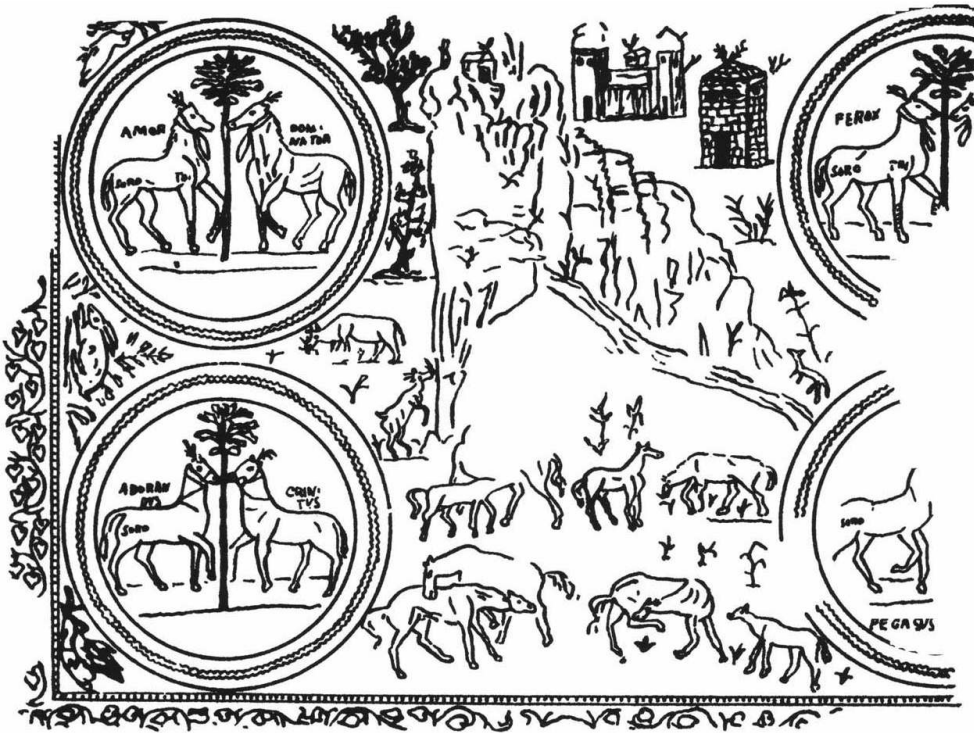
- 10 L'histoire municipale d'Hadrumète à l'époque impériale est assez mal connue car peu d'inscriptions ont été découvertes sur place en raison de la permanence de l'habitat sur ce site urbain. C'est par une table de patronat trouvée à Rome et datée de 321 apr. J.-C. que nous apprenons qu'il faut attribuer à Trajan la promotion de la cité au rang de colonie honoraire. La cité y est désignée : *colonia Concordia Ulpia Traiana Augusta Frugifera Hadrumetina* (CIL VI, 1687 = ILS, 6111). Par ailleurs, les citoyens d'Hadrumète sont dans la tribu *Papiria* - celle de Trajan - sur des inscriptions de Lambèse, ce qui ne laisse aucun doute. En revanche, on ignore son statut antérieur : l'hypothèse d'une colonie julienne proposée à partir du sigle *C.I.H.* (*colonia Iulia Hadrumetina*) sur des tuiles estampillées de Sousse ou à partir du surnom de *Concordia* (comme à Carthage), n'est pas recevable. Pas de preuve non plus de l'existence d'un municipe comme le suggéreraient des monnaies augustéennes trouvées à Hadrumète et qui font mention de *duumvirs*. Selon J. Gascou, il est préférable de supposer qu'*Hadrumetum* était encore une cité pérégrine lorsque Trajan l'a transformée en colonie. Quant au surnom de *Frugifera*, ce n'est pas tant la fertilité, au demeurant attestée de son territoire qui l'expliquerait, mais bien, comme l'a montré tout récemment A. Beschtaouch à partir d'une inscription inédite, le patronage du dieu Neptune frugifère sous lequel était placée la communauté des Hadrumétins.
- 11 Dès le Haut-Empire, Hadrumète fait figure de capitale régionale du *Byzacium*, son importance administrative découlant de son importance économique. Cependant, il n'y a pas de raison de soutenir l'hypothèse de l'existence d'un troisième légat du proconsul (en plus de celui de Carthage et d'Hippone), résidant dans la cité. En revanche, à partir du règne de Trajan existait un *procurator regionis Hadrumetinæ*, responsable de la gestion des domaines impériaux (CIL VIII, 7039 = ILS, 1437) : il s'agissait d'un procureur ayant aussi, à cette époque, juridiction sur la région de Theveste. La mention sur une dalle funéraire trouvée à Haïdra de la *via Hadrumetina* (ILAFr, 159) montre que cette vaste circonscription domaniale disposait d'une infrastructure routière qui la traversait sur toute sa longueur en desservant des zones de productions variées et complémentaires (Salama, 1964, p. 82). D'autres artères, parallèles la côte en direction d'*Horrea Caelia** et de *Gurza* (ou en direction de *Thysdrus*), plaçaient Hadrumète au centre d'un réseau routier qui s'inscrivait en partie dans le réseau centurié, lui permettant de drainer largement, en concurrence avec d'autres ports, les ressources agricoles d'un vaste hinterland.
- 12 Ce qui semble avoir joué un rôle décisif dans l'enrichissement d'*Hadrumetum*, c'est la culture de l'olivier qui, à partir de la fin du I^{er} siècle, supplante celle des céréales en Byzacène. Encouragée par la *lex Manciana*, sous Vespasien et par des mesures incitatives d'Hadrien, l'oléiculture fait prospérer toute une bourgeoisie de fermiers (*conductores*) et de propriétaires terriens, mais aussi de banquiers et d'usuriers, de naviculaires qui se font bâtir de riches demeures dans les nouveaux quartiers d'Hadrumète, en arrière du port et au sud de la ville. Il est vraisemblable que la romanisation des élites indigènes

fut facilitée au contact des citoyens romains du *conventus*. En même temps, tout un petit peuple de dockers et de commissionnaires, d'employés dans les huileries et de potiers tiraient leur subsistance de cette activité dans le quartier du port ou dans les *mapalia** de la périphérie urbaine.

- 13 La promotion civique et l'essor économique de la ville se traduisirent dès l'époque de Trajan, par un développement monumental dont ne subsiste guère de vestiges bien conservés. On en devine cependant la qualité à partir de quelques éléments de leur décor sculpté et, pour les riches demeures, par leurs pavements de mosaïques. L'emplacement du forum n'est pas connu, mais Foucher suggère de le situer à l'emplacement de la Grande Mosquée non loin de laquelle avait été trouvé un fragment de char triomphal à motif marin "qui ne doit pas surprendre sur un monument officiel d'Hadrumète dont le *genius* était Neptune". Tout près de là dans les murs du ribat du VIII^e siècle ont été remployés divers éléments d'architecture antique et une tête de Trajan appartenant à une statue colossale a été découverte un peu au nord, en bordure de l'Avenue de la République. Deux autres statues contemporaines, d'influence hellénistique, ont aussi été retrouvées à Sousse, l'une d'Apollon, l'autre d'Artémis.
- 14 A partir du règne d'Hadrien, la ville va probablement se doter des édifices publics caractéristiques des villes africaines engagées dans l'émulation monumentale habituelle. Le cirque, entouré de nécropoles, avait été construit à 500 m environ à l'ouest de l'actuel rempart de la vieille ville où il utilisait une dépression naturelle ; il était orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest et mesurait 400 m de long sur 120 de large, les *carceres* devant se situer au sud ; les gradins dont subsistent, du côté est, certaines structures en blocage, étaient en partie creusés dans la roche naturelle du côté ouest où sont encore visibles quelques sièges en forme de prisme triangulaire (Humphrey, 1986, p. 318) Les courses du cirque semblent avoir suscité à Hadrumète de vives passions populaires si l'on en juge par les rivalités féroces entre factions qui s'affichent dans les *tabellæ devotionis* (Foucher, p. 163-164). Dans le cas d'un autre monument de Sousse, décrit par Foucher comme pouvant être des thermes publics, à l'ouest du cirque en dehors du centre de la ville antique, J. Kolendo (1991) a récemment réhabilité l'interprétation de Daux qui y voyait les restes "d'un théâtre-amphithéâtre". Il s'agit de ruines surnommées naguère "tour Eiffel" et qui se distinguaient par deux énormes blocs de maçonnerie appelés en arabe *el Hadjar makloubâ*, "la pierre renversée". El Bekri y faisait sans doute allusion en évoquant un "temple colossal" nommé *el Fintas* par les marins : "c'est le premier objet que les navigateurs découvrent en arrivant de Sicile". Daux le décrivait comme un édifice semi-circulaire où Tissot pouvait voir "un théâtre prolongé d'un portique" : le théâtre avait 75 m de large sur 72 de profondeur, les deux massifs de maçonnerie le reliaient au portique de 60 x 80 m. L'interprétation du théâtre-amphithéâtre est d'autant plus remarquable que cette problématique n'existait pas à l'époque de Daux alors que de nombreux exemples de tels édifices sont aujourd'hui connus dans le monde romain et notamment en Afrique. Au sud de la ville, au lieu dit Bir el Caïd, à 1,200 km de la qasbah se trouvait un établissement de bains dont le *frigidarium* a été reconnu.
- 15 L'approvisionnement en eau de la cité était assuré par de nombreuses citernes dont un groupe de réservoirs situés sur le plateau ouest de la vieille ville : on y voyait 16 réservoirs, de 39 m de long et 7 de large, dont l'eau était distribuée dans toute la partie nord-ouest. En outre, plusieurs aqueducs ont été signalés, le mieux connu est celui de l'oued Kharroub qui captait les eaux de Kalaa Srira dans une galerie souterraine munie

de bassins de décantation et de regards maçonnés. Il aboutissait au nord de la ville en longeant au sud la voie de Carthage par *Gurza*.

Mosaïque de Sorothus (57-120 apr. J.-C.) (d'après L. Foucher).



- 16 On ne sait pas si Hadrumète eut à pâtir beaucoup d'avoir été la patrie de Decimus Clodius Albinus, compétiteur malheureux de Septime Sévère en 193-197 (*Histoire Auguste*, XII, éd. Chastagnol, p. 370). Toujours est-il que la ville se voit confirmée dans son rôle de métropole régionale – le procurateur des domaines du *tractus Byzaceni* voyant son poste promu au rang de rénumération ducenaire – et que c'est à l'époque sévérienne que s'épanouit pleinement l'architecture domestique. Grands propriétaires terriens, armateurs et négociants se font bâtir dans les quartiers ouest et nord-ouest – au voisinage du cirque – ou au sud en bordure de la mer, des demeures rivalisant de luxe et de somptuosité, autant qu'on peut en juger par leur décor de mosaïque dont l'art atteint une véritable apogée. Parmi les sujets d'inspiration hellénistique traités par les ateliers locaux, une certaine prédilection va vers les thèmes dionysiaques et les thèmes marins. Le char triomphal de Dionysos dans la maison de l'Arsenal, est un bon exemple du premier ; les représentations de Neptune (villa de l'oued Biblane) et du dieu Océan, les nombreuses scènes de pêche – par exemple celle de la catacombe d'Hermès – illustrent le second. D'autres sujets, bien sûr, apparaissent : l'engouement typiquement africain pour les Muses (selon Gauckler) est bien illustré ici par la célèbre mosaïque de Virgile. Dans la riche maison de Sorothus, c'est la représentation d'un haras, qui est donnée à voir, sans doute en relation avec les activités du propriétaire qui possédait un *saltus* dans les environs de Thagaste.
- 17 Hadrumète souffrit davantage peut-être, de la répression du coup d'état qui, en 238, poussa à l'Empire Gordien I^{er} et Gordien III dans la proche Thysdrus. Cependant, une mosaïque découverte à Smirat, dans le Sahel de Sousse montre la vitalité de l'évergétisme africain au vu des jeux coûteux de l'amphithéâtre vers le milieu du III^e

siècle. C'est au temps de Dioclétien que fut créée la province de Byzacène, dont Hadrumète fut capitale. La ville connut à coup sûr au IV^e siècle les restaurations de monuments publics qu'on observe dans toutes les villes africaines. L. Foucher a constaté que les thermes de Bir-el-Caïd furent restaurés au IV^e siècle, mais ils furent abandonnés par la suite. On a supposé que le port fut alors désaffecté, ce qui aurait appauvri beaucoup la ville. Pourtant, comme le fait observer Cl. Lepelley (p. 263), entre 320 et 350, au témoignage d'une épitaphe trouvée dans les catacombes, il existait à Hadrumète un *navicularius* (ILAf., 60). Les recherches archéologiques de L. Foucher l'avaient amené à conclure qu'Hadrumète n'était pas en grave décadence au IV^e siècle. L'importance des nécropoles chrétiennes, en particulier des catacombes creusées dans le tuf à la périphérie de la ville et qui réutilisent en partie des chambres funéraires païennes (catacombes du Bon Pasteur, d'Hermès et de Sévère), sont l'indice d'une population toujours nombreuse et d'une relative aisance. Encore au VI^e siècle, Procope (*De aed.*, VI, 6) devait évoquer la prospérité de la ville.

Mosaïque de Virgile, entre Calliope et Melpomène, mosaïque trouvée à Sousse (photo Musée du Bardo, Tunis).



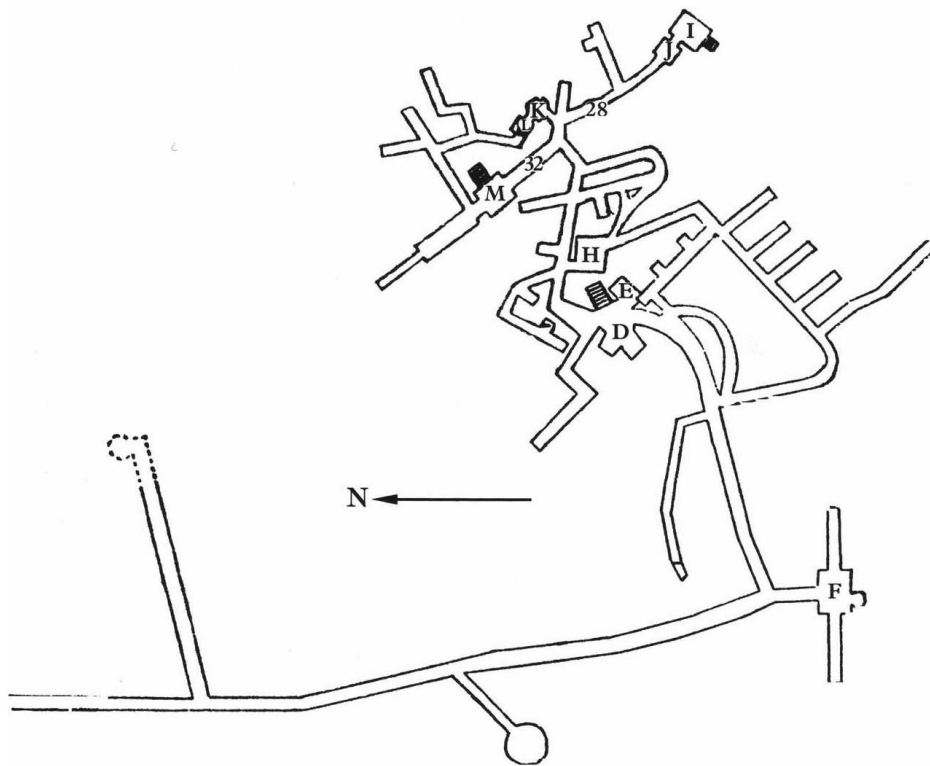
- 18 Les investigations concernant les aspects tardifs d'*Hadrumetum* avaient été, elles aussi, faussées dès l'origine par les restitutions fantaisistes proposées par Daux au sujet des limites de la ville comme au sujet du port. Ce dernier, moins étendu, comme l'a montré Foucher, avait fini par s'ensabler au V^e siècle, d'où l'importance de *Iunci** seul port praticable sur la côte de Byzacène en 533 au dire de Procope (*De Bello Vandalico*, 3, 15). Mais il a été remis en état par les Byzantins, puis par les Aghlabides comme base de départ pour leurs raids en Sicile.
- 19 Quant aux limites de la ville, elles n'ont pu que varier suivant les époques et il est vraisemblable que le rempart construit après la reconquête byzantine par Solomon

circonscrivait une surface plus réduite que celle de la ville romaine dont les murs – s'ils existaient encore à cette époque – auraient été démantelés par les Vandales (Procopé, *De Aed.*, 6,1-7). D'après une opinion de G. Marçais, suivi non sans réserve par A. Lézine (1971, 96), il y aurait quelque présomption pour que l'enceinte urbaine aghlabide de 859 ait été édifiée sur le même tracé que celui du mur de Justinien. Des blocs en grand appareil à la base des murs médiévaux ainsi que le dispositif des tours barlongues paraissent plaider effectivement en faveur d'un remploi sur place des matériaux du rempart de la *civitas Adrumentina Iustinianopolis*. Autre argument : cette enceinte réduite, de 2 250 m de long, délimite néanmoins une surface de 32 ha, très supérieure à celles de *Theveste* ou d'*Ammædara* (respectivement 7,5 et 2 ha), ce qui nous place pour *Hadrumetum*, siège du duc de Byzacène, dans un ordre de grandeur voisin de celui de *Lepcis Magna*, résidence d'un *dux limitis Tripolitanæ* (44 ha), et ceci malgré une organisation de l'espace assez différente dans les deux cas entre la ville et le port.

Stèle de la catacombe du bon pasteur (photo G. Camps).



Catacombe d'Hermès (d'après L. Foucher).



BIBLIOGRAPHIE

BABELON E., CAGNAT R., REINACH S., *Atlas archéologique de la Tunisie, Feuille LVII, Sousse*, Paris, E. Leroux, 1893, n° 16 (Hadrumetum).

CARTON L., "Notes hadrumétines", *Bull. Soc. archéol. Sousse*, 1907, p. 141-145.

CHARLES-PICARD (G.), *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, Pion, 1954, p. 68-76.

CHAISEMARTIN N. (de), *Les sculptures romaines de Sousse et de sites environnants*, Rome, École fr., 1987, 170 p.

CINTAS P., "Le sanctuaire Punique de Sousse", *Rev. Afr.*, 1947, p. 1-82.

CRESWELL K.A., *Early Muslim Architecture*, 2, Oxford, 1940, p. 167-170.

DAUX A., *Recherches sur l'origine et l'emplacement des emporia phéniciens dans le Zeugis et le Btzacium (Afrique septentrionale) faites par l'ordre de l'Empereur*, Paris, 1869, 114-126.

DJELLOUL N., *Les installations militaires et la défense des côtes tunisiennes du XVI^e au XIX^e siècles*, thèse Paris-Sorbonne, 1988, 1, p. 83-86.

FANTAR M., "A propos du toponyme Hadrumetum", *Reppal*, II, 1986, p. 267-275.

FOUCHER L., *Hadrumetum*, Publ. Université Tunis, Paris, PUF, 1964, 405 p.

GASCOU J., *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, École fr. Rome, 1972, p. 67-75.

GAUCKLER P., GOUVET E., HANNEZO G., *Musées de Sousse*, dans *Descriptions de l'Afrique du Nord, Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, Paris, 1902, p. 3-22.

HANNEZO G., "Le tracé du plan d'Hadrumète par Daux", *Rev. Archéol.*, 1897, p. 20-29.

HANNEZO G., "Notes historiques de Sousse", *Bull. Soc. archéol. Sousse*, 1905, p. 166.

HUMPHREY J. H., *Roman circuses. Arenas for chariot racing*, Londres, Batsford, 1986, p. 317-320.

KOLENDO J., "Le théâtre-amphithéâtre d'Hadrumète d'après A. Daux, chargé de mission de Napoléon III", *Archeologia* (Varsovie), XLII, 1991, p. 43-48.

LEPELLEY Cl., *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, II, Paris, Études Augustiniennes, 1981, p. 261-264.

LEYNAUD A.-F., *Les catacombes africaines, Sousse, Hadrumète*, Sousse, Imprimerie française, 1910, 378 p.

LÉZINE A., *Deux villes d'Ifriqiya, études d'archéologie et d'urbanisme : Sousse, Tunis*, Paris, 1971, p. 92-97.

MARCAIS G., *L'Architecture musulmane d'Occident*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954, p. 30-36.

PRINGLE D., *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest*, Oxford, 1981, BAR, Internat. Ser., 99, 2, p. 199-200.

SALAMA P., "La Via Hadrumetina en Byzacène", *Cah. Tunisie*, 45-46, 1964, p. 73-85.

TISSOT Ch. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II, Paris, 1888, p. 151-158.

TROUSSET P., "Les défenses côtières byzantines de Byzacène", *Proceedings XVth Internat. congress of Roman Frontier Studies, Canterbury 1989*, Univ. Exeter, 1991, p. 349-350.

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Moyen Âge, Histoire ancienne, Ville